

Pourquoi rejoindre l'AOP Miel de Corse – Mele di Corsica ?

En adhérant à l'AOP Miel de Corse - Mele di Corsica, vous bénéficiez d'un **savoir-faire reconnu, que vous contribuez à protéger** et vous profitez de la **notoriété de ce signe de distinction reconnu dans le monde entier.**

EN TANT QU'APICULTEUR HABILITÉ EN AOP, VOUS BÉNÉFICIEZ DE :

- La labellisation de votre miel sur le marché européen.
- De la notoriété et de l'image positive de l'AOP Miel de Corse – Mele di Corsica.
- L'accès à des informations sur l'actualité apicole régionale et nationale.
- D'outils de communication et d'actions de promotion gratuites.
- D'analyses et informations sur vos miels.

DE PLUS, VOUS INTÉGREZ UN RÉSEAU QUI VOUS PERMET :

- D'échanger avec d'autres apiculteurs, en Corse ou ailleurs.
- De participer à des voyages d'études.
- D'avoir des interlocuteurs à votre écoute, pour vous guider dans votre pratique ou vos démarches.
- De participer activement à la vie du syndicat et de faire entendre votre voix.

Enfin être habilité en AOP Miel de Corse – Mele di Corsica,
**c'est avoir l'autorisation de revendiquer le lieu
de production « Corse » sur vos produits.**

L'AOP Miel de Corse – Mele di Corsica c'est la
reconnaissance d'une production dont
l'origine et la qualité sont garanties.

Qui est le syndicat AOP Miel de Corse – Mele di Corsica ?

Depuis plus de 20 ans, le syndicat AOP Miel de Corse – Mele di Corsica est l'organisme de défense, de gestion et de promotion du signe de qualité. Chef de file de la filière apicole en Corse, c'est l'interlocuteur privilégié des instances régionales, nationales et internationales. Il est constitué de l'ensemble des apiculteurs certifiés, qu'ils soient professionnels, pluriactifs ou de loisir.

AU QUOTIDIEN, LE SYNDICAT :

- Réalise des contrôles tous les ans dans les exploitations.
- Valorise le Miel de Corse AOP.
- Anime et coordonne la filière apicole corse.
- Accompagne les installations en apiculture.
- Lutte contre les fraudes.
- Réalise des expérimentations sur les ruchers, le miel et le pollen.
- Gère et administre la station de sélection et de multiplication de l'abeille d'écotype corse.

L'AOP MIEL DE CORSE – MELE DI CORSICA C'EST :

80%  des ruches de Corse
135  apiculteurs en 2019

L'AOP Miel de Corse – Mele di Corsica est notre bien commun,
protégeons-le !

Syndicat AOP Miel de Corse – Mele di Corsica
Station ODARC du Pont d'Altiani - RN 200 - 20251 ALTIANI
04 95 48 69 69
aop@mieldecorse.com

www.mieldecorse.com



APICULTEURS

AVEC L'AOP

MIEL DE CORSE – MELE DI CORSICA garantissez l'origine et la qualité



L'AOP Miel de Corse – Mele di Corsica, une marque d'excellence

Signe de qualité européen, l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) défend le nom de l'appellation Miel de Corse – Mele di Corsica, atteste de l'origine géographique du produit et de son mode de production grâce à des contrôles sur le terrain et en laboratoire. C'est un **atout essentiel** à une époque où les consommateurs recherchent des produits locaux de qualité, issus de savoir-faire du terroir.

UN MIEL PRODUIT EN AOP MIEL DE CORSE – MELE DI CORSICA EST LA GARANTIE POUR LE CONSOMMATEUR :

- D'un miel de qualité.
- D'une origine Corse certifiée.
- D'un savoir-faire attesté.

en **2018**
un produit sous AOP
était ainsi un déclencheur
d'achat pour **70%**
des consommateurs¹

¹ Selon le magazine LSA Conso


En moyenne
les produits sous AOP
sont vendus **35%**
plus cher
que les autres produits



Quels sont les prérequis pour demander son habilitation AOP ?

L'adhésion à l'AOP est une **démarche volontaire** qui peut être faite par **tout apiculteur** dont l'exploitation se situe en Corse, qu'il soit **professionnel, pluriactif ou de loisir, et quel que soit son nombre de ruches.**

POUR POUVOIR ÊTRE HABILITÉ, L'APICULTEUR DEVRA RESPECTER LES CONDITIONS DE PRODUCTION INSCRITES AU CAHIER DES CHARGES² DE L'AOP MIEL DE CORSE – MELE DI CORSICA. ET NOTAMMENT :

- Réaliser toutes les étapes de production en Corse.
- Travailler uniquement avec l'écotype corse *Apis mellifera mellifera corsica* sur la flore spontanée et naturelle de l'île (plantations d'agrumes comprises).
- Avoir une miellerie propre avec des matériels conformes aux exigences de la réglementation nationale. (cf. www.bonnes-pratiques.itsap.asso.fr / chapitre H)
- Récolter le miel à maturité, le filtrer puis le décanter, etc.

² L'intégralité du cahier des charges est disponible dans le cahier de miellerie fourni par le syndicat en début de campagne apicole (sur demande, en le renseignant sur le bulletin d'adhésion transmis en mars).

Faire une demande d'habilitation en AOP Miel de Corse – Mele di Corsica

Il vous suffit d'écrire au Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica par courrier ou par mail qui vous adressera en retour une **Déclaration d'identification à remplir et à retourner entre le 15 octobre et 15 janvier**, afin que votre demande soit prise en compte pour la campagne à venir. Une visite d'habilitation de vos ruchers et de la miellerie sera ensuite effectuée par le syndicat qui adressera un rapport complet à un organisme de contrôle indépendant, lui seul agréé à délivrer l'appellation.

ET FINANCIÈREMENT, QU'EST-CE QUE CELA IMPLIQUE ?!

- **Une cotisation annuelle de 80 €.** Elle permet de participer aux frais de fonctionnement de la structure.
- **Une cotisation proportionnelle au volume de production de 0,24 € par kilo.** Pour assurer les contrôles et analyses, et participer au 30% d'auto-financement imposés par l'ODARC sur les outils et les actions de promotion effectuées par le syndicat pour l'ensemble des membres.
- **Des droits reversés à l'INAO à hauteur de 5 € la tonne.**



L'AOP Miel de Corse – Mele di Corsica
protège l'identité et la qualité
de ce produit d'exception.